

Nom du diplôme : Master psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, Parcours type « Psychothérapie et dimensions traumatiques »

FICHE UE 803 PSYCHOTHERAPIE ET DIMENSIONS TRAUMATIQUES

Numéro de l'UE : 803

Nom de l'UE : UE 803 Facteurs et formes de psychothérapies

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Nom du responsable de l'UE : C. Tarquinio

Volume horaire de travail personnel de l'étudiant : 60 H + 30 H d'enseignement

Langue d'enseignement : français autre, précisez :

Descriptif de l'UE :

EC1 : Les premiers pas en psychothérapie (15h)

Les questions (simples et justes) que se posent les jeunes psychothérapeutes lors de leurs premiers entretiens avec les premiers patients sont nombreuses (Le patient doit-il parler tout au long de la rencontre et le thérapeute rester silencieux ? Le thérapeute doit-il poser beaucoup de questions pour obtenir le plus de « matériel » possible au prix d'un entretien très proche du questionnement médical ? Faut-il faire part tout de suite des principaux problèmes que l'on discerne chez le patient ou, au contraire, attendre patiemment, mais parfois en vain, qu'il les repère lui-même ? Quid de la stratégie thérapeutique ? Comment gérer une situation de crise ? La non-demande et son évolution ? Quel tarif appliquer ? Comment meubler son cabinet ? Comment aborder la sexualité ?) À travers une série de situations courantes et de cas, cet enseignement donnera aux étudiants les outils mais surtout des conseils pour réussir leur entrée dans le métier.

EC2 : Aspects juridiques du métier de psychothérapeute (15h)

Depuis 2011, le titre commun de psychothérapeute est protégé par la loi afin de faciliter l'orientation des patients. Néanmoins la pratique de la psychothérapie est de plus en plus confrontée à la loi et aux tribunaux. Les situations cliniques parfois difficiles imposent un contact de plus en plus fréquent avec la sphère judiciaire vis à vis de laquelle les professionnels sont mal informés. Il s'agira de proposer des éclairages dans ce domaine au regard des textes de loi et de la jurisprudence.

MCC : examen terminal avec tirage au sort entre EC1 & EC2

Pré-requis de l'UE :

Licence de psychologie.

Compétences visées :

C1 -Mobiliser des savoirs théoriques pour comprendre les processus en œuvre dans les comportements normaux et pathologiques

C2 : Connaitre les différents types de pathologie de la personnalité et somatiques, de handicap et les modèles explicatifs de leur genèse

C3 : Posséder les attitudes nécessaires à l'entrée en relation avec la personne en souffrance en étant capable à la fois de faire une analyse de sa demande et d'engager avec elle une écoute active empathique.

C5 : Faire un bilan psychologique et un diagnostic psychologique d'un processus pathologique en s'appuyant sur des outils maîtrisés.

C6 : Mettre en œuvre des dispositifs thérapeutiques et psycho-éducatifs dans une perspective de remédiation

C8 : Être capable de travailler sur ses propres émotions, ses représentations et ses résistances, afin de faciliter toutes les relations engagées avec les personnes relevant des interventions du psychologue

C9 : Être capable de participer à un processus de formation et de supervision avec le souci de partager son expérience clinique et de co-construire son identité professionnelle et celle des professionnels du même champ

Acquis d'apprentissage :

Tous les acquis d'apprentissage relatifs aux compétences convoquées plus haut.